

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 101*

MONTRÉAL, LE MARDI 30 AVRIL 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1 \$

PERSPECTIVES

Le village Villeneuve

La Sainte-Flanelle peut dire merci à Jacques Villeneuve. En filant à 300 km/h vers sa première victoire en formule 1 dimanche, le fils prodige du volant a réussi, bien involontairement, à faire passer sous le tapis — ou plutôt sous la glace — l'élimination rapide du Canadien. Même les Expos et leur avalanche de 21 points contre le Colorado ne sont pas arrivés à le coiffer au fil d'arrivée. Partout dans le monde, il n'y en avait que pour Jacques Villeneuve.

C'est sur le circuit de Nürburgring, sur les terres du double champion du monde allemand, Michael Schumacher, que Villeneuve a remporté son premier Grand Prix. Du même coup, il s'est attiré des éloges aux quatre coins du village global. Correction, du «village Villeneuve».

La plupart des quotidiens français, y compris le prestigieux *Monde*, ont salué à la une la victoire du pilote québécois, rivalisant d'éloges à l'endroit de ce «pilote de génie», ce «surdoué», au «sang-froid exemplaire» et au «calme presque glaçant». Même scénario dans la plupart des quotidiens du Québec qui, pour l'une des rares fois, s'entendaient pour «jouer» la bouillie d'adolescent de Villeneuve en première page.

Et qui a reçu les félicitations du premier ministre Jean Chrétien et de son homologue québécois, Lucien Bouchard? Encore Villeneuve, dont le salaire est évalué cette année à 8 millions de dollars américains.

Personne ne sait par contre avec exactitude combien rapportera Villeneuve à l'écurie Williams-Renault et à son principal commanditaire, le fabricant de cigarettes Rothmans. Fait à souligner, Player's, l'ancien commanditaire de Villeneuve, chiffrait l'an dernier les retombées de la seule victoire aux 500 milles d'Indianapolis, pour le Canada, à 20 millions de dollars.

Jacques Villeneuve, sans conteste, est l'une des personnalités sportives les plus faciles à «mettre en marché». «Il se présente bien, fait très peu d'erreur en public et il parle trois langues: français, anglais et italien», vante Harrold Thompson, porte-parole de Rothmans Racing.

Villeneuve est en tout premier lieu un Québécois qui, 15 ans après son père, fait à nouveau vibrer ses compatriotes au rythme assourdissant de la formule 1.

«Il a recréé l'engouement pour le sport automobile au Québec, estime Joan Gonthier, porte-parole l'équipe de course Player's, qui a lancé Villeneuve. Monsieur et madame tout-le-monde savent maintenant si Jacques a gagné ou non. Ils s'intéressent à cette discipline.»

La formule 1 connaît un regain de popularité sensible au Québec depuis que Villeneuve a fait crisser les pneus de sa Williams FW18.

Quelque 350 000 personnes étaient rivées à l'écran de leur téléviseur lors de la rediffusion des deux premiers Grands Prix, sur les ondes de Radio-Canada. C'est six fois plus que l'année précédente.

Le Grand Prix du Canada, qui aura lieu en juin, devrait attirer 50 000 personnes, soit 20 000 de plus que l'année dernière. Même le Musée Gilles-Villeneuve, à Berthierville, prévoit doubler ses entrées cette année. Dimanche après-midi, après le premier triomphe de Jacques, le musée était envahi d'une centaine de visiteurs en l'espace de quelques heures.

Jacques Villeneuve est un vendeur. Il en est ainsi depuis ses premiers tours de piste. C'est d'abord son nom, lié à jamais à l'histoire fascinante, mais cruelle de la course automobile qui lui a ouvert les portes.

Mais voilà que Jacques n'a pas seulement hérité d'un nom «magique». Il possède également le talent et le charisme qui a fait une légende de son père Gilles, décédé tragiquement sur le circuit de Zolder, en 1981.

Et par-dessus tout, Jacques Villeneuve «is a very cool young man». C'est Frank Williams, le patron de l'écurie, qui l'a dit après la victoire acquise à Nürburgring, où Villeneuve a résisté aux assauts de Schumacher pendant les 17 derniers tours de l'épreuve.

Frank Williams ne pouvait choisir meilleur qualificatif pour décrire son poulain: cool, décontracté, en piste comme «dans la vraie vie».

La vraie vie, par exemple, c'est celle qui a suivi la victoire à Indianapolis, l'an dernier — les olympiques de la course automobile. Jacques a fêté son triomphe sagement à la maison, entouré de quelques amis.

La vraie vie, c'est cette journée d'été 1993, où le jeune homme a visité le musée dédié à la gloire de son père dans l'anonymat le plus complet, payant même son billet d'entrée, comme tout le monde.

Le secret de Villeneuve? La simplicité, la franchise qui se dissimule derrière son sourire moqueur. «Ce n'est pas avec un dollar que tu achètes un mot de Jacques Villeneuve, dit Joan Gonthier. Jacques est lui-même, il s'appartient. On ne fait pas ce qu'on veut avec lui.»

Ajoutez le nom de Villeneuve, synonyme des plus grands exploits sur piste, à la simplicité de ce Jacques, et vous obtenez le nouvel enfant chéri de la formule 1.

Un prétendant redoutable à la couronne mondiale dont la personnalité tranche avec l'égoïsme des stars de la F1. Un jeune homme talentueux, charmeur et néanmoins humble, à qui toutes les mères rêveraient de présenter leur fille.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB7	Montréal
Avis publicsB6	Pluie intermittente.
ClasséesB4	Max: 16
CultureB8	Québec
ÉconomieB2	Pluie intermittente.
ÉditorialA6	Max: 12
Le mondeB5	Détails en A 4
Mots croisésB6	
Les sportsB6	

AVENIRS

Pourquoi les coccinelles sont-elles rouges?

PAGE B 1



CULTURE

Mandat de grève à la CBC

PAGE B 8

MONTRÉAL

Outremont rejette le projet du C.P.

PAGE A 3



Norton défie Québec

Le Conseil de bande de Kahnawake suspend le chef des Peacekeepers pour avoir obéi à la loi des Blancs

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Joe Norton défie Québec et suspend le chef de police des Peacekeepers, Joseph Montour, pour avoir obéi à la loi des Blancs plutôt qu'à celle de la commission des sports de Kahnawake. Pour lui, le combat a été jugé légal par la commission autochtone et c'est ce à quoi devaient obéir les policiers autochtones.

Le chef du Conseil de bande de Kahnawake a annoncé la suspension, «sans solde et jusqu'à nouvel ordre, ainsi

qu'une enquête sur les agissements du chef de police», à la suite de la comparution pendant deux heures de sept policiers de la réserve amérindienne devant les membres du Conseil de bande.

Joseph Montour est sorti abasourdi de la rencontre. Il s'est refusé à tout commentaire et l'un des policiers autochtones lui a frayé un chemin pour qu'il parvienne à son automobile. De toute évidence, il venait d'être semoncé durement pour avoir obéi à la loi des Blancs; cela est survenu peu de temps après que neuf des combattants eurent comparu au Palais de Justice de Longueuil.

Le chef de police autochtone a tenté de rendre exécutoire le code criminel sur son territoire conformément à l'avis que le ministre de la Sécurité publique lui a fait parvenir au cours de la semaine dernière. Le chef Montour a tenté d'établir l'indépendance de son autorité par rap-

VOIR PAGE A 8: NORTON

LIRE AUSSI EN PAGE A 6

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon

LES ACTUALITÉS

Un policier de la CUM abattu à bout portant

PAGE A 2



Décrochage: les statistiques demeurent alarmantes

La CECM au 103^e rang des 149 commissions scolaires du Québec

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La persévérance des filles au secondaire, et les difficultés rencontrées par les garçons, se trouvent confirmées de façon éclatante par les nouvelles statistiques diffusées hier par le ministère de l'Éducation: de tous les élèves inscrits au secondaire il y a sept ans, 79,2 % des filles ont obtenu en juin dernier leur diplôme d'études secondaires, contre 65 % des garçons.

Ces données permettent aussi d'évaluer l'ampleur de l'abandon scolaire, car on note qu'après 7 ans, ce sont 71,9 % des élèves au total (garçons et filles) qui ont obtenu leur diplôme.

Le temps minimum pour effectuer son secondaire est de cinq ans: les analystes du ministère ont calculé que, sur une durée d'observation de cinq ans, ce sont à peine 60 % des élèves de la cohorte 1990-1991 qui ont obtenu leur diplôme en 1994-1995.

Ces données apparaissent dans le rapport du ministère intitulé *Résultats aux épreuves uniques de juin 1995 par commissions scolaires et par école et diplomation par commission scolaire*, un document annuel sur lequel toutes les commissions scolaires se précipitent, afin d'évaluer où elles se situent les unes par rapport aux autres.

Le document livre les résultats des examens ministériels imposés en juin dernier à 160 000 élèves de 4^e et 5^e secondaire.

Une donnée frappante: la faiblesse constante des jeunes Québécois en histoire.

Ainsi, la moyenne à l'examen d'histoire du Québec et du Canada, un cours donné en 4^e secondaire, s'établissait en juin dernier pour l'ensemble des écoles secon-

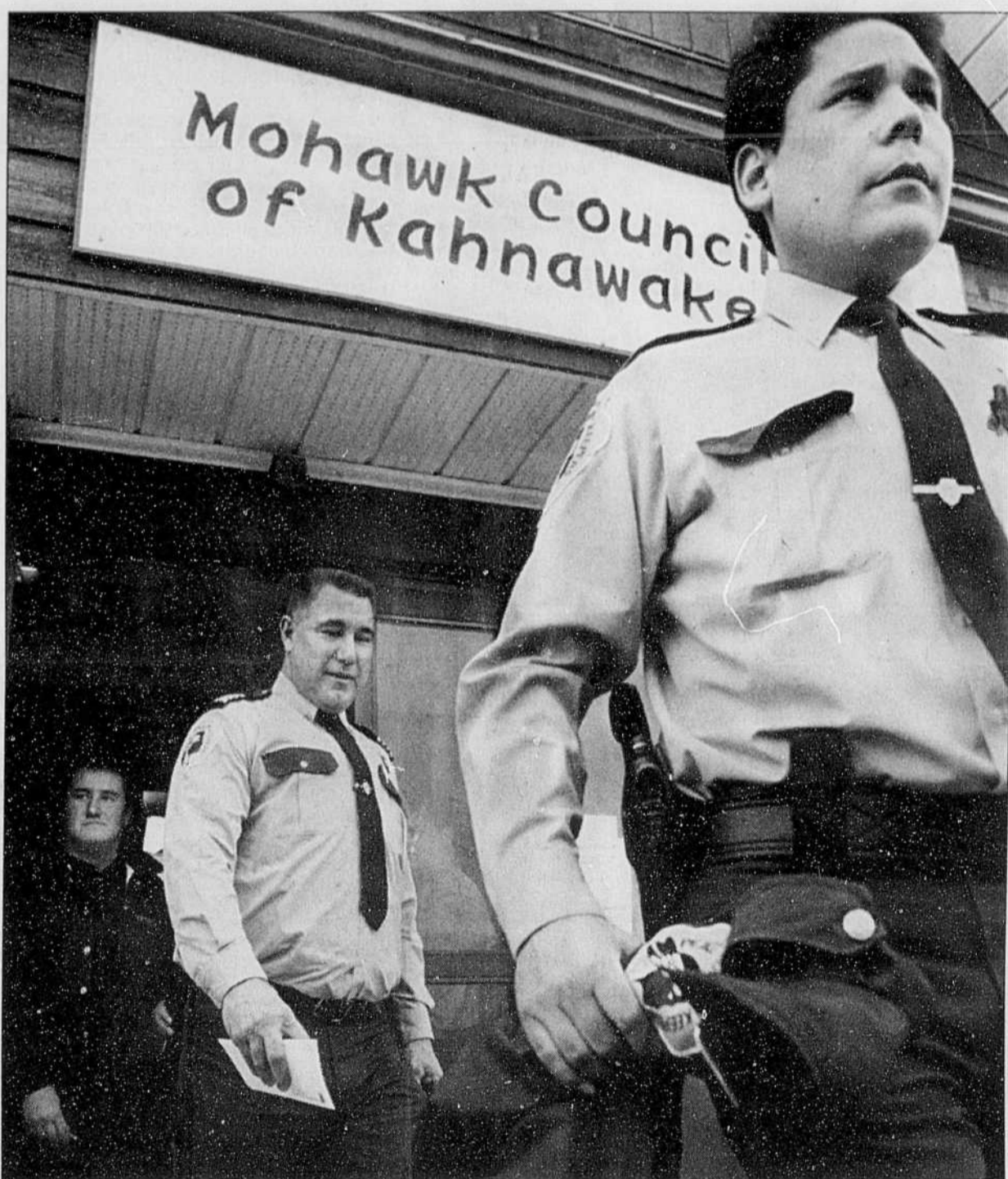
VOIR PAGE A 8: ÉCOLES

Cogeco veut forcer une enchère libre

La saga CFCF-Cogeco Câble se poursuit de plus belle. Tandis que le conseil d'administration de CFCF décidait hier de s'abstenir de faire une recommandation sur les offres concurrentes Vidéotron et Cogeco Câble, cette dernière a annoncé vouloir s'adresser de nouveau à la Cour supérieure pour forcer cette fois CFCF à tenir une enchère libre et ouverte pour les actions de la cible. Cette démarche a eu pour effet de soulever l'ire de Vidéotron, qui entend «contester vigoureusement» ce qui pourrait être «un abus de procédure». Dans la requête qu'elle présentera ce matin à la Cour supérieure, Cogeco Câble tentera de faire valoir que les gestes effectués par l'actionnaire majoritaire de CFCF, s'ils ne sont pas illégaux en soi, sont de nature oppressive à l'endroit des actionnaires minoritaires. Mais pour Vidéotron «Cogeco Câble se prétend le défenseur des actionnaires minoritaires: nous sommes plutôt d'avis que l'objectif vraisemblablement poursuivi était et demeure d'empêcher une transaction à laquelle elle n'est pas partie.»



■ À lire en page B 2



Le chef des policiers autochtones de Kahnawake, Joseph Montour (au centre), s'est rendu à son automobile, interloqué, de ce qui vient de lui arriver. Il a fait respecter la loi et il n'en revient pas d'être suspendu de ses fonctions par le chef politique des Mohawks, Joe Norton. Plusieurs Peacekeepers l'ont entouré pour l'isoler des journalistes, devant son embarras à leur répondre.

À la conquête des âmes asiatiques

Dans la guerre de la télévision par satellite qui fait rage en Asie depuis cinq ans, les Star TV, CNN, MTV constatent que la conquête des âmes des téléspectateurs de la région est plus ardue que prévue.

DANNY VEAR

Après avoir proclamé l'avènement de la télévision pan-Asiatique, Star TV, réseau du magnat australo-américain Rupert Murdoch, réalise qu'il doit tailler sa programmation à la mesure des marchés nationaux.

Pendant que ses concurrents (CNN, MTV, etc.) continuent d'offrir un contenu télévisuel «mondial» (principalement américain), standardisé, à une audience haut de gamme (les 5 % de la population qui parlent anglais), Star

TV s'efforce maintenant d'adapter sa pro-

grammation aux goûts de la population des marchés les plus importants d'Asie.

«Il y a un marché pour les produits de télévision internationaux en Asie. Mais nous avons réalisé qu'il n'est pas assez important pour assurer la croissance et la rentabilité de Star TV. En règle générale, les gens aiment encore regarder des émissions qui les concernent, qui reflètent leur réalité; et ils le font dans leur langue», dit Margaret Picariello, porte-parole de Star-TV.

Dans la salle d'attente des bureaux de Star TV à Hong-Kong, une trentaine d'écrans de télévision qui diffusent en permanence les chaînes du réseau illustrent bien son propos: les présentateurs chinois de Channel V présentent des vidéos des vedettes du rock de Taïwan et Star Sports présente des matchs de cricket destinés aux téléspectateurs indiens avec commentaires en hindi.

Depuis deux ans, Star TV concentre son énergie sur quatre grandes audiences: la chinoise, l'indienne, l'indonésienne et la japonaise. Si le réseau continue de distribuer des chaînes anglaises, Star TV a multiplié les alliances



VOIR PAGE A 8: ASIE

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+4.46	+4.62	+5.42	-0.03	+0.50
2491.88	5152.38	5573.41	73.42	390.80

Le Mouvement Desjardins prédit deux années d'expansion

Cette progression au Canada découlera d'un prolongement du cycle expansionniste aux États-Unis

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le cycle d'expansion économique actuellement en cours en Amérique du Nord, va se poursuivre pendant encore deux bonnes années. En conséquence, les signaux précurseurs d'une récession ne seront pas en vue avant la fin de 1998, voire en 1999.

Tel est le constat livré hier par les économistes du Mouvement Desjardins qui s'attendent à ce que la croissance du PIB au Canada soit de 1,9 % cette année et de 2,6 % l'an prochain. Et au Québec? On table sur 1,6 % en 1996 et 2,2 % en 1997.

Qualifiée de modérée par Gilles Soucy, l'économiste en chef du Mouvement, cette progression découlera évidemment d'un prolongement du cycle expansionniste qui se poursuivra aux États-Unis au cours des trois prochaines années. Le PIB américain croîtra de 2,1 % en 1996 et de 2,4 % en 1997.

Outre l'impulsion donnée par l'économie américaine, tant le Canada que le Québec vont bénéficier des efforts déployés au cours des dernières années en matière d'amélioration de la capacité concurrentielle, de la résorption rapide du déséquilibre de la balance extérieure des paiements, et d'une inflation sous contrôle.

Qui plus est, «avec les changements structurels en cours, notamment la poursuite des objectifs budgétaires, l'abaissement du déficit extérieur et la stabilité des prix», écrit M. Soucy, le contexte financier sera sans doute plus stable que celui que nous avons connu depuis la présente décennie.

«Du fait de ce meilleur contexte financier, la Banque du Canada commence à bénéficier d'une marge accrue pour la gestion de la politique monétaire.» En conséquence, les autorités monétaires seraient mieux en mesure «d'atteindre un meilleur dosage entre la politique monétaire et la politique fiscale. A l'heure où les gouvernements s'engagent dans la période la plus intense des compressions, il est essentiel que les restrictions fiscales soient compensées par une politique monétaire plus accommodante.»

Il y aura donc croissance économique partout en Amérique du Nord, mais une croissance faible, poussive. Et pourquoi cela? Parce que les consommateurs ne suivront pas le

rythme. Ils vont demeurer prudents. Ils vont rester très timides. Bref, ils ne dépenseront pas.

Les consommateurs ne camperont pas le rôle qui est normalement le leur dans le jeu de l'économie parce qu'ils sont très endettés, parce que les salaires n'ont pas augmenté et ne sont pas près d'augmenter, et parce que leur niveau de confiance est bas et risque fort de le rester. Bref, les consommateurs n'ont pas le moral. Or donc, la demande intérieure est maigre ou peu prononcée, et va le rester.

Dans l'analyse de leur situation, les économistes Yves St-Maurice et François Dupuis soulignent:

«Malgré une inflation modérée en 1995, la rémunération hebdomadaire n'a cru que de 0,4 %. Les salaires réels ont donc diminué. En somme, les consommateurs se sont appauvris et cela risque de se poursuivre en 1996 et en 1997. En effet, le taux d'inflation devrait atteindre 1,6 % en 1996, alors que la rémunération hebdomadaire moyenne ne devrait augmenter que de 1,2 %. En 1997, on prévoit que ces deux facteurs seront au même niveau, soit 1,9 %.»

A cause de cette conjonction, des hausses salariales plus basses que l'inflation, les consommateurs ont été pour ainsi dire dans l'obligation de réduire le taux d'épargne. Selon les calculs des économistes de Desjardins, ce dernier est passé de 8,8 % en 1993 à 7,4 % en 1995. Et il devrait descendre en 1996 et 1997 pour se fixer à 7 %.

«L'autre solution, consiste à emprunter davantage; mais elle risque de mettre le consommateur dans l'embarras car sa situation financière et budgétaire est précaire.» A preuve, ce qui suit: même si les taux d'intérêt sont bas, le taux d'endettement calculé sur le crédit à la consommation a atteint 22 % du revenu des ménages comparativement à 20,8 % en 1993. Il pourrait progresser pour se fixer à 23 % en 1997.

L'an dernier, il ne faut pas l'oublier, l'endettement des consommateurs québécois étant ce qu'il est, on a enregistré un record de 21 000 faillites personnelles. Et le chômage? Pour reprendre le titre employé par les experts de Desjardins dans leur analyse, il «demeurera à haute altitude.» Pour l'année en cours, on envisage une création de près de 60 000 emplois et de 55 000 en 1997. De 11,3 % en 1995, le taux de chômage passera à 11 % en 1996 et 10,8 % en 1997.



«Avec les changements structurels en cours (...), le contexte financier sera sans doute plus stable que celui que nous avons connu depuis la présente décennie»

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3322	Hong-Kong (dollar)	0,182
Allemagne (mark)	0,8921	Indonésie (rupiah)	0,000608
Australie (dollar)	1,112	Italie (lire)	0,000905
Barbade (dollar)	0,7077	Jamaïque (dollar)	0,03719
Belgique (franc)	0,0449	Japon (yen)	0,01300
Bermudes (dollar)	1,3821	Mexique (peso)	0,2053
Brazil (real)	1,4624	Pays-Bas (florin)	0,8274
Caribbes (dollar)	0,5238	Portugal (escudo)	0,00915
Chine (renminbi)	0,1696	Royaume-Uni (livre)	2,0538
Espagne (peseta)	0,01124	Russie (rouble)	0,000284
États-Unis (dollar)	1,3620	Singapour (dollar)	0,9977
Europe (ECU)	1,7247	Suisse (franc)	1,1422
France (franc)	0,2643	Taiwan (dollar)	0,05206
Grèce (drachme)	0,00596	Venezuela (bolivar)	0,003015

SOURCE BANQUE DE MONTREAL

Pour forcer CFCF à tenir une enchère libre et ouverte

Cogeco Câble s'adresse à la Cour

ROBERT DUTRISAC
ET GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Tandis que le conseil d'administration de CFCF décidait de s'abstenir de faire une recommandation sur les offres concurrentes de Cogeco Câble et de Vidéotron, Cogeco Câble s'adressait à la Cour supérieure pour forcer CFCF à tenir une enchère libre et ouverte pour les actions de la cible. Cette démarche a eu pour effet de soulever l'ire de Vidéotron, qui entend «contester vigoureusement» ce qui pourrait être «un abus de procédure».

Dans sa circulaire envoyée hier aux actionnaires, le conseil d'administration de CFCF (sans les membres de la famille Pouliot) a repris à son comité spécial mis sur pied pour analyser les offres.

D'une part, l'offre de Cogeco Câble à 23 \$ l'action (soit 19 \$ au comptant et une demi-action de Cogeco Câble) est équitable sur le plan financier mais elle ne peut réussir puisqu'elle est encore assujettie à ce qu'un minimum de 90 % des actions de CFCF soient déposées. La convention de dépôt irrévocable signée par la famille Pouliot en faveur de Vidéotron fait en sorte que cette condition ne peut être remplie. Par conséquent, le conseil ne peut recommander cette offre en raison de son impossibilité.

D'autre part, l'offre de Vidéotron a plus de chance de réussir mais elle est moins élevée que l'offre de Cogeco Câble. Le conseil de CFCF ne peut pas la recommander.

co Câble. Le conseil de CFCF ne peut pas la recommander.

Dans son communiqué émis hier, Cogeco Câble, qui dit s'appuyer sur l'article 241 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, indique qu'elle présentera sa requête ce matin à la Cour supérieure. Cet article touche des gestes effectués par l'actionnaire majoritaire qui, s'ils ne sont pas illégaux en soi, sont de nature oppressive à l'endroit des actionnaires minoritaires. Dans ce recours en oppression, la compagnie dirigée par Louis Audet demande à la Cour de déclarer que CFCF et Jevlam, la société de portefeuille de la famille Pouliot détenant les actions de CFCF, «ont fait preuve d'une conduite injuste et oppressive envers les actionnaires minoritaires de CFCF, d'ordonner à CFCF et à Jevlam de faire en sorte que la valeur de l'investissement des actionnaires soit maximisée [...] et d'ordonner la suspension de l'offre publique d'achat de Vidéotron jusqu'à ce que jugement soit rendu sur la requête».

Dans sa circulaire d'hier, le conseil de CFCF fait état de deux faits nouveaux d'importance. En premier lieu, on apprend que vendredi dernier, Cogeco Câble s'est adressée à la Commission des valeurs mobilières du Québec pour lui demander de déclarer la convention de dépôt inopérante parce qu'elle porte atteinte aux intérêts des actionnaires minoritaires de

CFCF. Puis, le jour même, le comité spécial du conseil de CFCF a été avisé que des actionnaires de CFCF, qui possèdent environ 25 % des actions subalternes de CFCF, sur une base diluée, n'avaient pas l'intention d'accepter l'offre de Vidéotron parce qu'ils sont d'avis que l'offre de Cogeco Câble est supérieure.

On doit ainsi comprendre que la condition de l'OPA de Vidéotron qui veut que les deux tiers des actions de chacune des catégories d'actions de CFCF déposées au terme de son offre ne peut être remplie. Ce bloc de 25 %, ajouté à celui de 9,5 % détenu par Cogeco Câble, dépasse le tiers des actions subalternes de CFCF; il est suffisant pour rendre caduque l'offre de Vidéotron.

Le lendemain, Vidéotron a confirmé au comité spécial que les fonds dont dispose Vidéotron pour financer son OPA n'étaient pas conditionnels à l'acquisition d'un nombre minimum d'actions de CFCF. Autrement dit, Vidéotron pourrait abandonner cette condition de dépôt minimum sans compromettre l'opération.

Vidéotron a réagi vivement aux nouveaux recours intentés par Cogeco Câble. «Vidéotron est d'avis que cette démarche est mal fondée (...) Les procédures de Cogeco Câble pourraient constituer un abus de procédure de la part d'une partie qui n'a

pas réussi à conclure une transaction soit avec CFCF soit avec la famille Pouliot.»

On insiste chez Vidéotron: rien interdit à un actionnaire majoritaire de vendre ses actions et de s'engager à cet effet. Aucun précédent judiciaire ne nie ce droit. «Cogeco Câble se prétend le défenseur des actionnaires minoritaires: Groupe Vidéotron est plutôt d'avis que l'objectif vraisemblablement poursuivi était et demeure d'empêcher une transaction à laquelle elle n'est pas partie.»

Selon le prétendant, Cogeco Câble ne tente que de retarder l'OPA. Et Vidéotron n'est pas sans rappeler que Cogeco, dans son offre sans cesse modifiée ou prolongée, elle a toujours maintenu des conditions impossibles à réaliser, soit l'obtention d'au moins 90 % des actions de chacune des deux classes.

Enfin, en haussant son offre à un prix équivalent à 20\$ (16\$ en espèces et une demi-action de Cogeco Câble), le président de Cogeco Câble déclarait alors (le 9 avril dernier) «clarait alors que l'offre bonifiée «constituait une excellente valeur pour tous les actionnaires de CFCF. Il ajoutait que la somme de 20\$ représentait la vraie valeur de CFCF. Comment Cogeco Câble peut-elle aujourd'hui reprocher à l'actionnaire majoritaire de CFCF d'avoir été déraisonnable en se liant le 19 avril à une offre de 21,50\$ en espèces», qui venait alors bonifier celle de Cogeco Câble pour un montant additionnel d'au moins 93 millions.



Bernard Landry réaffirme la compétence du Québec en matière de valeurs mobilières

On veut également instaurer plus de transparence dans la divulgation des salaires

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

À l'aube de la Commission parlementaire pour l'étude de la Loi sur les valeurs mobilières, devant débiter fin mai ou début juin, le vice-premier ministre Bernard Landry a affiché ses priorités. Celles-ci s'articulent autour d'une réaffirmation de la compétence du Québec en la matière, d'une plus grande transparence sur les salaires des dirigeants d'entreprise et d'une meilleure représentativité du public dans les organismes d'autorégulation.

Au cours de cette Commission parlementaire, qui suit le dépôt, en décembre 1993, du rapport quinquennal sur le domaine des valeurs mobilières, les intervenants seront ainsi appelés à débattre, notamment, d'une certaine harmonisation du régime d'information à l'intention des investisseurs. Alors, qu'au Québec, les entreprises inscrites à la cote de la Bourse de Montréal ne sont tenues de dévoiler qu'en bloc la rémunération globale des cinq plus hauts dirigeants, M. Landry propose que le Québec des pratiques nord-améri-

caines en exigeant également des émetteurs la divulgation de la rémunération individuelle, comme cela se fait pour les entreprises inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Autre point de discussion que l'on veut favoriser: une amélioration de la représentation du public au sein des organismes d'autorégulation, que l'on souhaite devenir «adéquates» et «significatives». On examinera ainsi la possibilité que la Commission des valeurs mobilières du Québec puisse approuver la nomination des membres du conseil d'administration d'un organisme reconnu ou que le gouvernement nomme les membres représentant le public.

Parmi les autres points soulevés, on veut reconnaître la nécessité d'assouplir le fardeau réglementaire du secteur financier québécois. On se dit même prêt à examiner, avec soin toutefois, cette obligation, pour une firme active dans le commerce des valeurs mobilières faisant affaires au Québec, d'être présente sur le territoire. «Compte tenu des facilités de télécommunications, les partisans d'une libéralisation accrue du commerce des valeurs mobilières font va-

loir que les exigences de résidence et de place d'affaires sur le territoire constituent des barrières bien plus que des mesures de protection des épargnants.»

Et l'on veut procéder rapidement avec le développement d'un marché efficient pour les entreprises à petite ou moyenne capitalisation. «Le manque de liquidité pour les titres de PME constitue une lacune qu'il faut corriger pour permettre aux entreprises québécoises d'atteindre leur plein potentiel. Plusieurs pays ont rendu de tels marchés plus efficaces ces dernières années. La technologie actuelle pourrait sans doute favoriser également le développement d'un tel marché chez nous», prend-on soin d'ajouter.

Enfin, de larges chapitres du document d'accompagnement du rapport quinquennal sur la mise en œuvre de la Loi sur les valeurs mobilières sont consacrés aux intentions d'intrusion du fédéral dans un champ de compétence provinciale. «Depuis toujours les gouvernements qui se sont succédé au Québec ont défendu avec détermination la compétence du Québec en matière de valeurs mobilières.» On

fait remarquer que lors du dépôt du rapport quinquennal, le gouvernement fédéral «avait déjà montré son intérêt à s'adjoindre une compétence en la matière, en instaurant une espèce de Commission des valeurs mobilières canadienne, malgré la réprobation de certaines provinces. De plus, «le gouvernement fédéral n'a pas abandonné son projet de réglementer les activités de gestion de portefeuille et de conseil en placement des institutions financières fédérales, deux activités déjà réglementées par les provinces. Bien au contraire, il a proposé récemment à des commissions de valeurs mobilières d'autres provinces le partage de la responsabilité de réglementation de ces activités. Cette proposition devrait conduire, si elle était acceptée, à une entente administrative où les compétences provinciales signataires reconnaîtraient au gouvernement fédéral une compétence en matière de valeurs mobilières.»

Cette tentative d'intrusion fédérale injustifiable n'est pas la seule mais elle est très significative de la volonté du fédéral, ajoutée-t-on et ce, malgré toutes les démarches d'harmonisation menées par les provinces.

Assiette fiscale

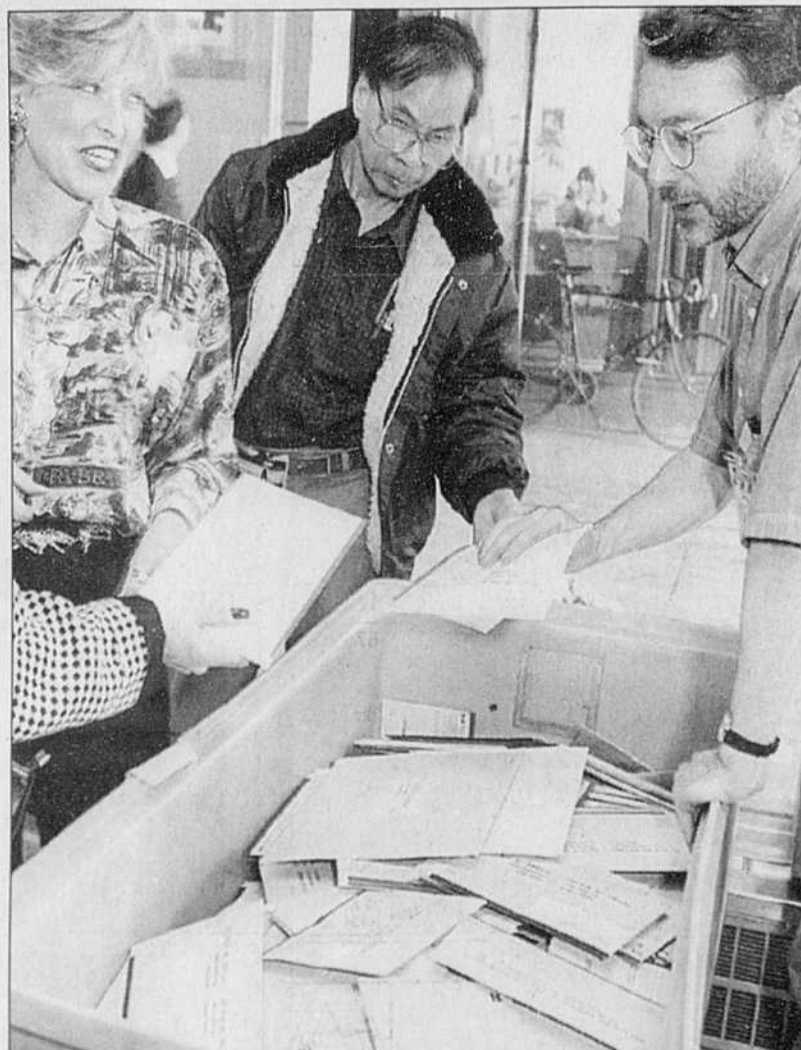


PHOTO PC

DEUX CONTRIBUABLES torontois déposaient hier leur déclaration de revenus dans un bureau de Revenu Canada, la veille de l'échéance du 30 avril.

EN BREF

CRAIN DRUMMOND CONSTRUIT UNE USINE

Crain-Drummond a annoncé hier le début des travaux de construction d'une nouvelle usine de Drummondville. Ce projet exige un investissement de plus de 15 millions pour la construction de l'édifice et l'achat d'équipements sophistiqués. «Dotés d'une technologie de pointe unique au Canada, ces équipements permettront à Crain-Drummond de répondre à la demande croissante de ses clients, notamment pour les produits de marketing direct personnalisés.» D'une superficie de 170 000 pieds carrés, l'usine remplacera des installations datant de 1949», a précisé l'entreprise, dans son communiqué. L'usine sera complétée en octobre prochain et devrait être en exploitation au début de 1997. Les 200 employés seront progressivement transférés dans la nouvelle usine. Établie au Canada depuis plus de 100 ans, Crain-Drummond s'active dans l'industrie canadienne de gestion intégrée de documents, tant imprimés qu'électroniques. L'entreprise compte plus de 1000 employés au Canada, répartis dans ses neuf usines, 11 entrepôts et 42 bureaux de représentation commerciale.

MANEXCO INVESTIT 40 MILLIONS AU TEMISCAMINGUE

Le groupe Manexco a annoncé hier la construction prochaine d'une usine de panneaux OSB de spécialité de cèdres au coût de 40 millions, d'une capacité de production de 150 000 m³ par année. Ces installations seront connues sous la raison sociale de CED-OR. «L'usine, dont les équipements ont été acquis d'une compagnie ayant cessé ses opérations en Nouvelle-Angleterre suite à un manque d'approvisionnement, sera construite au Temiscamingue. Elle pourra compter sur un approvisionnement en fibre de 325 000 m³. La venue de CED-OR, dans la région, permettra la création de 100 emplois en usine et d'environ 150 en forêt», a souligné le Groupe Manexco, qui a signé dernièrement une attente d'une valeur de plus de 500 millions\$ sur dix ans avec Tampa International Forest Products pour la distribution de la totalité des panneaux OSB de cèdres fabriqués par CED-OR. «La mise en œuvre de CED-OR, jointe aux opérations de Scierie Cedco, fera de Groupe Manexco le complexe de transformation de cèdres le plus grand en Amérique du Nord», a enchaîné l'entreprise.



Des solutions concrètes à un problème concret.

Aidez la Fondation Réussite Jeunesse inc. à contrer le décrochage scolaire en donnant généreusement!

1 800 263-9191
(BANQUE ROYALE)

ÉCONOMIE

Le Journal de Montréal aura de la compagnie sur le Web

Quebecor Multimédia transmettra une dizaine de quotidiens européens

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Journal de Montréal, dont la version intégrale faisait son entrée en ligne, hier matin, sur le réseau Internet, aura bientôt de la compagnie. Quebecor Multimédia a lancé, hier, la Passerelle de presse internationale où on retrouvera une dizaine de grands quotidiens européens.

Lors de son assemblée annuelle, Quebecor a annoncé que le site Web I-Cor Media, abritant la version électronique du Journal de Montréal et conçu par sa filiale Quebecor Multimédia, rendra également disponible, dans la même forme que le quotidien de la rue Frontenac, les versions intégrales de grands quotidiens européens. Il s'agit d'un service gratuit, financé par la publicité et destiné en principe aux internautes nord-américains.

Aucune entente définitive n'est encore signée, a précisé Erik Péladeau, président du conseil de Quebecor Multimédia. Mais on pouvait, hier, voir sur le site d'I-Cor Media les pages de l'édition du jour de Le Monde, de Libération, de La Stampa et du Figaro. On pouvait les voir mais

pas les consulter. Le site I-Cor promet l'arrivée prochaine d'autres quotidiens européens : The Independent, The European, Publico, Sueddeutsche Zeitung, Mirror, Corriere Della Sera, The Daily Record et The Sporting Life. Entrant en vigueur «graduellement» au cours des prochains mois, les ententes seront de type «clé en main», selon M. Péladeau : Quebecor assumera tous les coûts de fonctionnement, s'occupera de solliciter la publicité nord-américaine et en partagera les recettes avec les éditeurs des quotidiens.

Quebecor Multimédia entend offrir le même service dans le sens inverse, c'est-à-dire offrir sur Internet les versions intégrales des grands quotidiens nord-américains aux internautes européens, a confié M. Péladeau. À l'heure actuelle, quelque 800 quotidiens ont une présence sur le Web, plus ou moins élaborée selon le cas, mais aucun ne rendu disponible une version intégrale de son édition courante sauf le Journal de Montréal.

Par ailleurs, tout comme l'avait fait sa filiale de l'imprimerie la semaine dernière, Quebecor, s'appuyant sur des résultats financiers solides, a

augmenté son dividende semestriel à 20 cents, soit une augmentation de 11 %. L'empire de Pierre Péladeau a dévoilé, hier, ses résultats du premier trimestre. Les revenus se sont accrus de 11,7 % pour atteindre 1,428 milliard et son bénéfice net de 3,7 % à 25,1 millions auquel on a ajouté un élément non récurrent de 8,2 millions lié à l'émission d'actions de Donohue pour l'achat de la papetière Quino. Déjà en 1995, Quebecor avait connu un extraordinaire croissance de son chiffre d'affaires, soit 39,6 %, ce qui l'avait fait passer à 5,549 milliards, et son bénéfice net a plus que doublé à 186,7 millions.

Réitérant son jugement sur le Sommet économique de Québec de septembre dernier - «beaucoup de parlotte, beaucoup de placotage», Pierre Péladeau a pourtant fait un geste concret dans la foulée de ce sommet «futile» en annonçant la création d'une chaire de l'entrepreneuriat. La présence de M. Péladeau à l'automne au prochain sommet économique présidé par le premier ministre Lucien Bouchard est loin d'être assurée. «Il y a des grosses chances pour que je sois occupé ailleurs», a-t-il dit.



PHOTO ARCHIVES
Erik Péladeau, président du conseil de Quebecor Multimédia

FIDUCIES

Le Canada Trust acquiert les activités de caisses de retraite du National Trust

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le Canada Trust vient de signer l'acquisition des activités que le National Trust poursuivait sur le front de l'administration des caisses de retraite qui comprend des actifs sous gestion de l'ordre de 33 milliards. Le montant afférent à cette transaction n'a pas été dévoilé.

Par contre, dans un communiqué émis par la direction de National Trust il est indiqué qu'un gain de 7,8 millions ou 0,21 \$ par action ordinaire de cette institution était prévu. Selon des analystes, le Canada Trust devra déboursier entre 50 et 100 millions pour mettre la main sur les activités identifiées.

Vice-présidente au sein du Canada Trust, Cathy Riggall a indiqué au cours d'un entretien que le fruit de cette transaction ferait de Canada Trust la deuxième société de fiducie au Canada derrière le Royal Trust, et la première en ce qui a trait à l'admini-

stration des fonds institutionnels. Le principal objectif que poursuit Canada Trust à travers cette transaction majeure sur l'échiquier des services fiduciaires a été résumé comme suit par Mme Riggall: «Survivre au phénomène de consolidation de l'industrie financière qui a cours présentement en Amérique du Nord.»

Selon les explications fournies par la vice-présidente de Canada Trust, le monde financier se conjugue plus que jamais avec une masse critique. Avec masse critique, mais également avec efficacité technologique. Autrement dit, il faut consacrer des investissements majeurs au développement technologique que seuls les plus imposants des acteurs financiers peuvent se permettre.

Or il se trouve que la marche des affaires au sein de National Trust n'était plus ce qu'elle était, ainsi qu'en témoignent les résultats financiers du dernier exercice achevé. En 1995, le bénéfice net enregistré a été de 32,4 millions, soit une chute de 44 % sur l'exercice précédent.

Malofilm vend un bloc de 1,6 million d'actions à BHVR Communications

LE DEVOIR

René Malo, président du conseil de Malofilm Communications, et Richard J. Szalwinski, président du conseil et chef de la direction de BHVR Communications, ont annoncé que Groupe Malofilm et ses personnes liées ont vendu près de 1,6 million d'actions de catégorie A à droit de vote multiple et 1,3 millions d'actions de catégorie B à droit de vote subalterne à BHVR Communications, une nouvelle société contrôlée par Richard J. Szalwinski, de Montréal.

Cette transaction porte sur, respectivement et sur une base diluée, 69,4 % et 20,9 % des actions émises et en circulation de chacune des catégories, au prix unitaire de 7,57 \$. René Malo continuera d'assumer le rôle de président du conseil d'administration de la société mais ne sera plus président et chef de l'exploitation, une fonction qui sera exercée par Jean Bureau.

De 1994 à 1996, M. Bureau occupait le poste de vice-président d'Astral

Distribution, une division d'Astral Communications, où il était responsable de la distribution domestique et internationale des produits de divertissement audiovisuel pour le cinéma, la vidéo, la télévision et le multimédia. De 1991 à 1994, M. Bureau était vice-président de EPS, société de distribution télévisuelle appartenant à Astral Communications, Columbia Tri-Star et Twentieth Century Fox.

BHVR Communications est une société investissant dans des compagnies oeuvrant dans l'industrie du divertissement audio-visuel. En plus de M. Szalwinski, les membres fondateurs sont Tom Cantwell et Gary Tregaskis. Les trois sont des actionnaires importants de Discreet Logic, une société canadienne qui fabrique des systèmes d'effets, de montage et de décors virtuels destinés aux créateurs de contenu. Avant de fonder Discreet Logic, M. Szalwinski a occupé divers postes de haute direction et de gestion chez Softimage, filiale de Microsoft Corporation.

Les actionnaires de Cascades se partageront 6 millions en dividendes

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

En raison des résultats financiers records de Cascades en 1995, les actionnaires se partageront 6 millions \$ en dividendes, soit 10 cents par action.

Si la performance de la compagnie se maintient en 1996, comme semblent l'indiquer les résultats trimestriels rendus publics hier, lors de l'assemblée annuelle, les actionnaires peuvent s'attendre à toucher un autre dividende d'au moins 5 cents par action l'an prochain, a indiqué le président directeur-général et président du conseil d'administration de Cascades, Bernard Lemaire.

Pour les premiers mois de 1996, le chiffre d'affaires de Cascades a atteint 560,3 millions pour un bénéfice net de 20 millions ou 33 cents par action. En comparaison, le chiffre d'affaires

réalisé par Cascades durant le premier trimestre de 1995 avait été de 560,6 millions tandis que le bénéfice net était de 22,6 millions ou 37 cents par action.

Le bénéfice net de 20 millions s'explique principalement par la performance de Perkins pour le secteur des papiers tissu et par la hausse des résultats des activités nord-américaines du secteur des papiers plats.

Par rapport au dernier trimestre de 1995, le groupe des cartons plats a augmenté son chiffre d'affaires de 5 % et ses expéditions de 18 %.

Cascades s'attend à ce que les résultats de ses unités nord-américaines continuent de progresser au deuxième trimestre, compte tenu du contexte économique favorable et de l'arrivée de nouveaux clients.

Par contre, Cascades prévoit un ralentissement des résultats de ses opérations européennes occasionné

par la baisse des prix des secteurs des papiers doublure et cannelure et de la pâte sulfite.

Il importe de rappeler que pour l'ensemble de l'année 1995, Cascades a réalisé la meilleure performance de ses 31 années d'histoire en franchissant le cap des 2 milliards de chiffre d'affaires, une hausse de 32 % sur l'année précédente.

Des cinq groupes de Cascades, celui des cartons plats a produit 1 milliard du chiffre d'affaires duquel s'est dégagé un bénéfice net record de 35,4 millions comparativement à 318 000 \$ en 1994.

C'est pour cette raison que Cascades entend mettre l'accent au cours des prochaines années sur la fabrication de cartons plats, en procédant à des acquisitions, notamment.

À l'issue de l'assemblée, le p.d.g. de Cascades a tenu à préciser qu'il avait lieu «d'éclaircir un peu le paysa-

ge» en Europe avant d'y faire de nouvelles acquisitions. Ainsi Cascades cherche à se défaire de sa participation à hauteur de 50% dans l'usine de pâte de Tartas, pâte destinée principalement aux produits d'hygiène.

En outre, il y a quelques semaines, Cascades a conclu une entente avec l'entreprise suédoise Molnlycke AB pour la vente de la division de produits d'incontinence Harmonie pour 29 millions.

Quand le moment sera venu, il ne sera pas difficile de trouver des usines de fabrication de carton en Europe. Il y en a à vendre en Italie, en Espagne, au Portugal et en Allemagne, a précisé M. Lemaire.

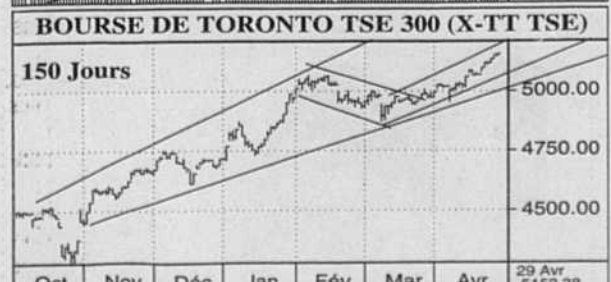
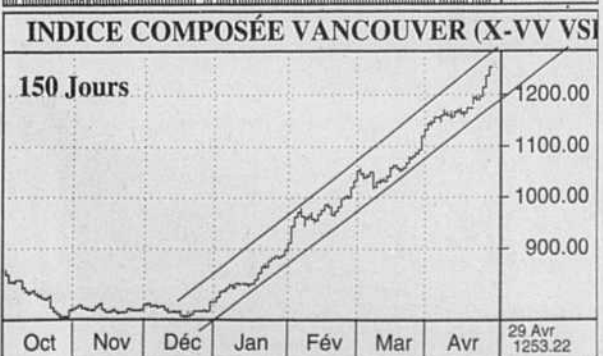
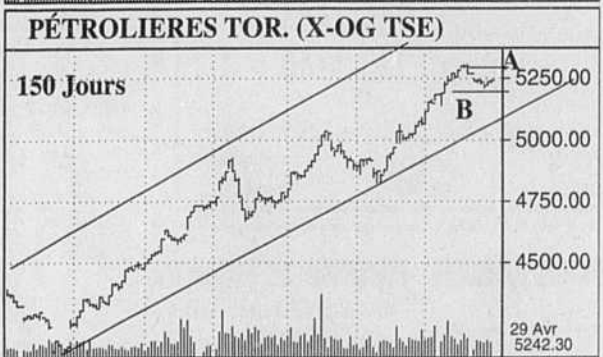
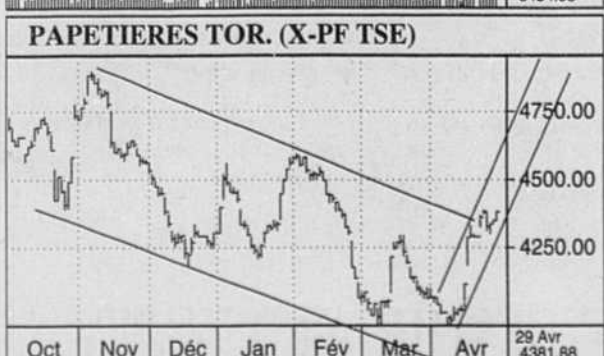
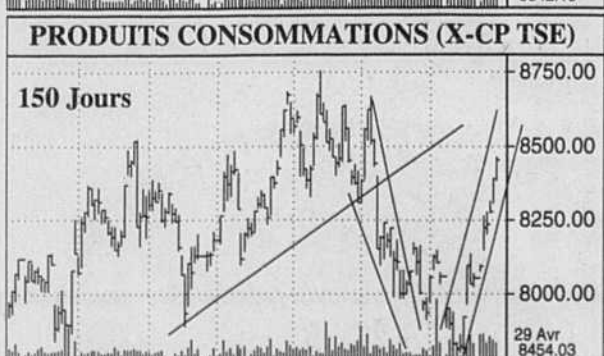
Pour l'heure, Cascades est le principal fabricant de cartons plats en France. Celui-ci est utilisé le plus souvent comme matériel d'emballage dans l'agro-alimentaire, la cosmétique, la pharmacie.

COUP D'ŒIL BOURSIER

À petits pas

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Pendant que le marché américain continue de végéter en ce qui concerne les titres qui composent les indices principaux, de son côté, le marché canadien continue son petit bonhomme de chemin. Les secteurs sont majoritairement haussiers. Les communications, la gestion, les mines, la consommation, les forestières, les services financiers et les services publics prolongent leur tendance haussière. Les industrielles et les pétrolières se déplacent de côté dans leur couloir haussier. Rien ne permet de penser que c'est fini. Il reste à voir si le mouvement se terminera par une sortie vers le haut au-dessus de la ligne A ou vers le bas au-dessous de la ligne B. Les aurifères ont repris à la hausse pendant deux ou trois jours à partir du support de 12 000 points, produisant un creux dans la tendance haussière. Toutefois, l'absence de volumes plus importants indique que le mouvement n'est pas un mouvement de masse mais plutôt un mouvement de quelques spéculateurs. Le point de support demeure très important à surveiller. Si l'indice traverse cette ligne, une panique pourrait s'ensuivre. Il est surprenant de voir l'indice composé de Vancouver poursuivre si fortement à la hausse avec un prix de l'or si hésitant puisque la majorité des titres découlent de ce dernier. Le phénomène s'étend d'ailleurs à l'ensemble des Bourses canadiennes pour ce qui est des juniors. Depuis le début de l'année 1996, des dizaines de ces titres se sont élancés à la hausse. Cependant comme c'est toujours le cas, certains titres s'élancent fortement pour finalement donner des hausses en certaines de pourcentage sur quelques mois. Par contre, pour chaque titre démontrant ce phénomène, plusieurs autres situés aux abords de leur propriété suivent le mouvement lancé par les spéculateurs. Mais dans la pratique, il ne suffit pas toujours d'avoir des terrains très proches des découvertes pour récolter une mine d'or. Il est d'autant plus important de ne jamais miser de trop forts montants d'argent sur chacune de ces compagnies mais il faut cependant prendre plusieurs positions raisonnables pour minimiser le risque et augmenter les chances de succès.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13413	2491.88	+4.46	0.2
XCB:Bancaire	2884	2945.12	-2.54	-0.1
XCO:Hydrocarbures	1457	1959.60	-1.96	-0.1
XCM:Mines et métaux	2982	3329.44	-7.67	-0.2
XCF:Produits forestiers	810	2553.32	+34.74	1.4
XCI:Bien d'Équipement	4512	2550.82	-4.23	-0.2
XCU:Services publics	5850	2123.45	+8.39	0.4

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	17262	265.84	+0.30	0.1
TSE 100	*	310.92	+0.15	0.0
TSE 200	*	317.82	+0.84	0.3
TSE 300	40338	5152.38	+4.62	0.1
Institutions financières	4016	3851.15	+0.02	0.0
Mines et métaux	2501	5542.13	+15.86	0.3
Pétrolières	6544	5242.30	+3.54	0.1
Industrielles	6215	3603.59	-2.25	-0.1
Aurifères	3388	12222.44	-73.32	-0.6
Pâtes et papiers	1963	4381.88	+31.82	0.7
Consommation	2066	8454.03	+63.80	0.8
Immobilières	2256	1532.30	+5.31	0.3
Transport	866	5145.86	+11.78	0.2
Pipelines	1043	4033.85	-15.40	-0.4
Services publics	4335	3851.96	+21.12	0.6
Communications	1698	9245.35	+32.65	0.4
Ventes au détail	1755	4044.39	-22.79	-0.6
Sociétés de gestion	1686	6006.66	+19.16	0.3

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	47836	1253.22	+16.57	1.3
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	26565	5573.41	+5.42	0.1
20 Transports	3463	2194.26	-3.65	-0.2
15 Services publics	4854	210.17	+0.77	0.4
65 Dow Jones Composé	34884	1820.64	+0.73	0.0
Composite NYSE	*	351.24	+0.42	0.1
Indice AMEX	*	578.35	+2.76	0.5
S&P 500	*	654.16	+0.70	0.1
NASDAQ	*	1188.20	+1.31	0.1

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MOSS RES INC	2431	1.60	1.30	1.37	+0.13	10.5
NUINSCO RES LTD	2371	2.55	2.20	2.28	+0.37	19.4
MARKBOROUGH	2188	0.79	0.70	0.77	+0.12	18.5
TELUS CP	1752	18.10	17.45	18.00	+0.65	3.7
WILLIAM RES INC	1719	1.85	1.71	1.75	+0.05	2.9
FLEET AEROSPACE	1364	1.10	1.02	1.07	-0.03	-2.7
BCE INC	1346	53.55	53.20	53.50	+0.15	0.3
CDN PACIFIC LTD	1247	28.50	28.20	28.30	+0.20	0.7
PURE GOLD RES INC	1207	0.33	0.31	0.33	+0.04	13.8
MOORE CP LTD	1155	25.15	24.50	25.10	+0.10	0.4

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
PALACE EXPLOR INC	815	0.17	0.14	0.17	+0.03	21.4
AURIGNOR EXPL	786	1.30	0.90	0.91	-0.14	-13.3
SARRINGTON PETROL	759	4.20	4.10	4.20	+0.10	2.4
ORIENT RES INC	612	0.24	0.19	0.20	-	-
TELUS CP	592	18.10	17.45	17.95	+0.60	3.5
DENISON MINES LTD	552	0.40	0.38	0.38	-0.02	-5.0
BOMBARDIER INC B	471	19.35	19.05	19.25	-	-
ACABIT EXPLOR INC	393	2.75	2.05	2.25	+0.20	-8.2
LYON LAKE MINES	350	0.98	0.90	0.98	+0.10	11.4
LOUBEL EXPLOR INC	328	1.25	1.10	1.18	+0.08	7.3

DECISION-PLUS
VIDÉOCASSETTE GRATUITE
Découvrez la bourse à la manière de Michel Carignan
(514)392-1366